

Pour défendre vos droits, nous avons besoin de vous

Adhérer, ça apporte quoi ?

1-La possibilité de s'organiser et d'agir pour se défendre et défendre sa passion. On ne peut rien lorsqu'on est isolé. Une association, et plus encore une fédération, a davantage de poids pour faire avancer les choses.

2- La possibilité d'être informé et d'informer les autres. Être informé, connaître ses droits, partager les expériences des autres, permet de mieux se défendre ; être informé c'est également pouvoir participer aux actions.

3-La possibilité de participer à un mouvement qui, au delà de la FFMC elle-même, comporte une assurance mutuelle, une assoc' de formation, une branche loisirs, des éditions, une commission qui travaille sur la problématique du vol moto, une commission juridique...

4-L'adhésion à une fédération motarde européenne, la FEMA, Fédération Européenne des Associations Motocyclistes, dont la FFMC est un des membres fondateurs, c'est à dire un moyen de peser sur les décisions prises au Parlement Européen et de faire avancer les droits des motards face aux intérêts financiers supranationaux.

5-La preuve que l'esprit motard existe encore : même au 21ème siècle, des hommes et des femmes se regroupent pour faire vivre la solidarité sans discrimination sociale ou raciale, et agissent pour que la responsabilisation et la tolérance prennent le pas sur l'arbitraire et la répression ! Dans ce monde où tout est soumis à la loi de l'argent, il faut que chacun donne un peu de son temps et contribue financièrement à faire vivre la FFMC .

Verser une cotisation, pour quoi faire ?

1 - Permettre la communication de la FFMC car une fédération qui serait condamnée au silence par manque de moyens ne servirait plus à rien. Communication, ça veut dire quoi ? Donner le maximum d'infos aux antennes départementales. Envoyer des infos directement aux adhérents. Communiquer vers les grands média Faire des propositions aux pouvoirs publics. Participer à des réunions.

2 – Donner à la FFMC les moyens de garder son indépendance et sa liberté d'action. Une fédération dont le fonctionnement est subventionné n'a plus qu'à obéir aux généreux mécènes ! Alors, ce ne sont plus les droits des motards qui priment ! Adhérer à la FFMC, c'est lui permettre de continuer d'exister sans dépendre d'un quelconque pouvoir politique ou financier. L'indépendance a un avantage : celui de ne pas être muselé. Par contre, elle a un prix : chaque adhérent doit se sentir partie prenante et contribuer à défendre sa fédération. 36 € par an, cela peut paraître beaucoup mais c'est moins d'un franc par jour. Pour rester libre, ça vaut le coup ! Sur ces 36 €, 14 € vont à l'antenne départementale, 1,45 € à la FEMA, 22,55 € à la FFMC nationale.

3 – Permettre la vie démocratique de la FFMC : si l'on veut mener des actions efficaces, il faut décider ensemble des orientations de la fédération. La démocratie a un coût : celui de l'organisation de réunions et de la diffusion des décisions prises. 400 motards participent chaque année aux Assises du mouvement FFMC lors du week-end de Pentecôte et 150 motards préparent ce grand rendez-vous lors de journées de travail fin novembre.

4 – Agir sur le terrain, que ce soit en organisant une manif quand l'actualité le nécessite ou des actions quotidiennes (pétitions, lettres aux élus...)